



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 25 mars 2019 à 20 heures 00 minutes
à la mairie

Présents : M. BARRAULT Serge, Mme BEZELGA Monique, M. BOUCHET Roland, Mme DEBELLE Muriel, Mme DION Nathalie, Mme DORAT Sandrine, M. GREMILLON Maurice, M. MAYORAL Jean-Pierre, Mme PEAUD Pascale, M. ROGEON Dany, M. TEISSIER Freddy.

Procurator(s) : Mme GREGOIRE Anne-Marie donne pouvoir à Mme DORAT Sandrine.

Absent(s) : M. MONToux François.

Excusé(s) : Mme GREGOIRE Anne-Marie, M. DESOUCHE Dominique.

Secrétaire de séance : Mme DION Nathalie.

Président de séance : M. BOUCHET Roland

Approbation et signature du procès-verbal de séance du 25 février 2019.

2019-023 VOTE DU BUDGET 2019 DE LA COMMUNE

Le conseil municipal vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2019 de la commune :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévu :	742 222,11	764 402,11	884 210,42	884 210,42
Reste à réaliser :	34 380,00	12 200,00		
TOTAL DU BUDGET	776 602,11	776 602,11	884 210,42	884 210,42

2019-024 VOTE DU TAUX D'IMPOSITION POUR 2019

Le conseil municipal vote et arrête comme suit les taux d'imposition 2019 :

TAXES	BASES PREVISIONNELLES POUR 2019	TAUX	PRODUITS
Taxe habitation	907 300,00 €	23,20 %	210 494,00 €
Foncier bâti	613 200,00 €	14,21 %	87 136,00 €
Foncier non bâti	83 500,00 €	34,93 %	29 167,00 €
TOTAL			326 797,00 €

2019-025 VOTE DES SUBVENTIONS ATTRIBUEES EN 2019

Le conseil municipal vote et arrête comme suit la liste des subventions pour l'exercice 2019 :

NOMS	MONTANTS
ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS	100,00 €
ASSOCIATION SCOLAIRE USEP	2 000,00 €
CHAMBRE DES METIERS DE LA VIENNE	100,00 €
MAISON FAMILIALE RURALE DE CHAUVIGNY	50,00 €
PREVENTION ROUTIERE	100,00 €
TOTAL	2 350,00 €

2019-026 VOTE DU BUDGET 2019 DU COMMERCE

Le conseil municipal vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2019 du commerce :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévu :	19 375,61	19 375,61	22 222,92	22 222,92
Reste à réaliser :				
TOTAL DU BUDGET	19 375,61	19 375,61	22 222,92	22 222,92

2019-027 VOTE DU BUDGET 2019 DU LOTISSEMENT

Le conseil municipal vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2019 du Lotissement de La Touche :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévu :	296 727,19	296 727,19	1 124 923,07	1 124 923,07
Reste à réaliser :				
TOTAL DU BUDGET	296 727,19	296 727,19	1 124 923,07	1 124 923,07

2019-028 VOTE DU BUDGET 2019 DE LA SALLE POLYVALENTE

Le conseil municipal vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2019 de la salle polyvalente :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévu :	32 626,49	32 626,49	35 803,30	35 803,30
Reste à réaliser :				
TOTAL DU BUDGET	32 626,49	32 626,49	35 803,30	35 803,30

2019-029 DEMANDE DE SUBVENTIONS ACTIV'3

Considérant que la commune d'Aslonnes peut prétendre à un montant total de 30 600,00 € au titre de subventions ACTIV'3, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le projet des travaux, arrête les modalités de financement, et sollicite auprès du Département de la Vienne les subventions ACTIV'3, pour l'extension du groupe scolaire Paul Baudrin, comprenant :

- la construction d'une cantine scolaire,
- l'agrandissement du dortoir pour la maternelle avec réaménagement de la cour existante et création d'un local de rangement,
- et l'aménagement des locaux de l'ancienne cantine scolaire.

2019-030 ACCUEIL JEUNES - TARIFS DES VACANCES DE PRINTEMPS 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte les tarifs proposés ci-dessus.

AGES	ACTIVITES	TARIFS / ENFANT
De 12 à 17 ans	Parc de la Vallée	11,00 €
	Espace vidéo virtuel (1 h 30)	20,00 €

2019-031 CONVENTION D'UTILISATION DU GYMNASE ET DU BASSIN D'INITIATION DU COLLEGE DE GENCA Y ANNEE 2019

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- refuse le versement à la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou d'une contribution d'un montant 713,61 € pour l'année 2019,
- n'autorise pas Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette affaire,
- mandate Monsieur le Maire pour effectuer une demande de complément d'information auprès du Conseil Départemental.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire :

- donne lecture de la carte de remerciements pour le soutien apporté à la famille du défunt Monsieur Michel TEXIER,
- présente le résultat des entretiens qui ont eu lieu le vendredi 15 mars courant, relatifs aux candidatures pour le poste de responsable des services techniques,
- demande que les membres du conseil municipal se réunissent rapidement afin de statuer sur le devenir du commerce. La date du mercredi 03 avril 2019 à 18 h 30 en mairie est retenue.

Fait à ASLONNES, le 26 mars 2019
Le Maire,
Roland BOUCHET

